



CONDITIONS GÉNÉRALES

HP OfficeJet Pro Cashback (« Promotion »)

En participant à la Promotion, les Participants acceptent être liés par les présentes conditions générales. Toute information ou instruction publiée par la Société organisatrice concernant la Promotion sur www.hp.com/be/superpromo fait partie intégrante des présentes conditions générales (« Conditions générales »).

A. Société organisatrice

1. HP Belgium BV, Hermeslaan 1, Building B, 1831 Diegem, RPR/RPM Brussels 0597.618.285, Belgium (« Société organisatrice » ou « HP »).

B. Description de la Promotion

1. Les clients utilisateurs finaux, qui achètent un nouveau Produit HP, tel que détaillé à l'Annexe 1 (le « Produit Éligible HP ») auprès de HP ou d'un revendeur ou un détaillant agréé HP en Belgique, Luxembourg pendant la période promotionnelle, auront droit à une remise (versée exclusivement par virement bancaire) sous forme de remboursement (le « Cashback »). La remise peut être augmentée comme décrit dans l'annexe 1 (en fonction du produit), lorsque le client utilisateur final enregistre la nouvelle imprimante pour HP Instant Ink au cours de la période de promotion.
2. La Promotion est valable, en ce qui concerne les Produits éligibles HP énumérés dans l'Annexe 1 pendant le délai de validité du produit, défini à l'Annexe 1 et achetés pendant la Période de la Promotion du 01-02-25 au 31-03-25, sous réserve du respect des Conditions générales mentionnées dans la présente.
3. Une (1) seule demande peut être effectuée pour chaque Produit éligible HP acheté. La Promotion est limitée à un maximum de cinq (5) Produits éligibles HP par client utilisateur final pendant la Période de la Promotion.

C. Éligibilité

1. La personne ou la société émettrice de la Demande dans le cadre de la présente Promotion est désignée ci-après comme le « Participant ».
2. Pour être éligible à une participation à la Promotion, le Participant doit répondre aux exigences d'éligibilité suivantes (« Exigences d'éligibilité »)
 - a. Avoir 18 ans ou plus ;
 - b. Être clients utilisateurs finaux (c'est-à-dire les clients qui achètent des produits pour leur propre usage, comme déclaré dans la Preuve d'achat) ;
 - c. Qui ont acheté le produit en Belgique, Luxembourg ;
 - d. Qui ont acheté un Produit éligible HP tel que décrit ci-dessous durant la Période de la Promotion ;
 - e. En cas de réclamation : avoir inscrit la nouvelle imprimante pendant la période de promotion pour le service HP Instant Ink ;
 - f. Qui disposent de toutes les informations nécessaires pour envoyer leur demande dans la section Enregistrement des demandes ;
 - g. Qui ont accès à Internet pour pouvoir envoyer leur demande ;
 - h. Qui répondent à toute Exigence de promotion spécifique supplémentaire, définie dans les présentes Conditions générales, pour être éligibles au remboursement dans le cadre de cette Promotion.



3. La présente Promotion n'est pas ouverte aux employés de HP, à leurs agents, grossistes, revendeurs, aux personnels de vente au détail, aux détaillants, aux distributeurs partenaires ou toute personne en lien avec la présente Promotion.
4. Cette Promotion ne peut être combinée à aucune autre offre promotionnelle ni aucun autre tarif spécial promotionnel proposé pour le Produit éligible HP.

D. Demande

1. La valeur de Cashback correspondante par Produit éligible HP doit être telle que définie à l'Annexe 1 au moment de l'achat du Produit Éligible HP.
2. Les produits suivants ne seront pas considérés comme des Produits Éligibles HP :
 - a. Les produits de démonstration, de recommercialisation ou les produits usagés ne constituent pas des Produits Éligibles HP pour cette Promotion.
 - b. Les produits acquis par le biais d'un prêt, d'une vente à tempérament ou d'un accord de crédit obtenu par l'intermédiaire du Revendeur ou du Détaillant agréé sont exclus de cette Promotion.
 - c. Tout Produit Éligible HP acquis pour être revendu ou loué à un tiers.
3. Les demandes doivent être envoyées par le client utilisateur final uniquement (c'est-à-dire les clients qui achètent des produits pour leur propre usage, tel que mentionné dans la Preuve d'achat), et ne doivent pas être envoyées par le biais d'agents, de détaillants, de revendeurs, de tiers ou bien en vrac.
4. L'inscription à la promotion doit s'effectuer en ligne et dans les 30 jours calendaires suivant l'achat d'un Produit Éligible HP (« Période de Soumission »), lorsque cela s'applique à la demande, en combinaison avec un enregistrement HP Instant Ink. La date de la facture sera considérée comme la date d'achat. Pour éviter toute ambiguïté, la date de l'achat compte comme le jour 1. Les envois tardifs ne seront pas admissibles pour cette Promotion.
5. Si un Produit HP est retourné (ce qui signifie une révocation du contrat de vente), aucune demande de remboursement ne pourra être établie. Si la valeur de Remboursement a déjà été versée, elle devra être entièrement retournée à la Société organisatrice.

E. Enregistrement des demandes

1. Après avoir acheté un Produit éligible HP, les Participants doivent remplir et envoyer les informations obligatoires sur le formulaire de demande en ligne pendant la Période de Soumission, à savoir :
 - a. Numéro du produit et Numéro de série du Produit Éligible HP ;
 - b. Preuve d'achat électronique sous la forme d'une facture du vendeur, à joindre à l'e-mail ou à numériser (« Preuve d'achat ») ;
 - c. Données personnelles et coordonnées bancaires.
 - d. Numéro de compte HP Instant Ink (si applicable à la demande)
2. La Preuve d'achat doit clairement indiquer le modèle et le numéro de série du Produit Éligible HP, le nom et l'adresse de l'acheteur, le nom et l'adresse du vendeur ainsi que la date de facture et le prix d'achat. Les bons de commande ou les bons de livraison ne seront pas acceptés. HP se réserve le droit de demander au Participant, une preuve supplémentaire d'achat et/ou de possession (par ex. Photo de l'étiquette du numéro de série, codes-barres...).



3. Une fois le formulaire de demande et les documents d'accompagnement reçus, HP enverra une confirmation de réception par e-mail de la part de promotions@gps1.hp.com. L'e-mail confirmera si la demande est acceptée ou non. HP s'efforcera de le faire dans les sept jours calendaires. Il incombe aux participants de contacter l'équipe en charge de la promotion s'ils ne reçoivent pas de confirmation par e-mail dans cet intervalle.
4. Pour afficher le statut de la demande, veuillez utiliser l'adresse URL disponible avec l'e-mail de validation de la demande. Pour toute question concernant la Promotion ou le statut de votre demande, veuillez contacter par e-mail : promotions@gps1.hp.com
5. Les participants qui ont fourni un formulaire de demande incomplet en seront informés par e-mail, et ils pourront fournir les éléments requis dans les sept jours calendaires. Si le Participant ne parvient toujours pas à se conformer aux Conditions générales, la demande sera rejetée. HP ne sera pas responsable pour tout retard de réponse en dehors du temps imparti de sept jours.
6. La Société organisatrice est autorisée, le cas échéant, à mettre en œuvre toutes les actions raisonnables afin de se protéger contre les Demandes frauduleuses ou invalides, sans s'y limiter, et à générer ou exiger une vérification supplémentaire concernant la preuve d'achat/de possession (par ex. Photo de l'étiquette du numéro de série, codes-barres, ainsi que l'identité, l'âge, et d'autres détails pertinents sur un Participant). Ce processus peut impliquer le partage d'informations de la Société organisatrice avec des tiers.
7. La Société organisatrice se réserve le droit de disqualifier les Demandes incomplètes, falsifiées de manière frauduleuse ou non éligibles, qui ne sont pas conformes aux présentes Conditions générales.
8. Si le Participant ne parvient pas à se conformer aux présentes Conditions générales, la demande sera rejetée.

F. Paiement

1. HP s'efforce de traiter les demandes de paiement valides sous 45 jours calendaires à compter de la date de la réception de la demande complète du Participant, de la validation suivante et du contrôle de la facture ou bien le plus tôt possible par la suite. HP n'assumera aucune responsabilité lorsque les demandes sont traitées en dehors de ce délai.
2. Le Cashback sera versé par virement bancaire en faveur de la personne ou du nom de la société désigné(e) comme étant l'acheteur sur la Preuve d'achat, sur le compte bancaire indiqué lors de l'enregistrement de la demande, et peut être effectué uniquement avec un compte bancaire valide dans l'Espace Économique Européen ou en Suisse. Aucun chèque bancaire ne sera émis en aucun cas.
3. Les Participants seront seuls responsables des éventuelles taxes et de toutes les taxes applicables, imposées par la législation fiscale locale et de tous les autres coûts et dépenses correspondants, qui ne sont pas mentionnés dans les Conditions générales.
4. Le paiement sera effectué uniquement après la validation de HP attestant que le Participant a parfaitement répondu aux présentes Conditions générales et aux instructions correspondantes.
5. Établissement payeur :
HP International Sarl
150 Route du Nant d'Avril
1217 Meyrin 2
Geneva
Switzerland

G. Données personnelles



1. Les Participants soumettent uniquement les données personnelles qui sont nécessaires au programme. En soumettant leurs données personnelles, les Participants donnent leur consentement au traitement des données dans le cadre de la Promotion.
2. HP et ses représentants traiteront les données personnelles conformément au droit applicable et exclusivement dans le cadre de la Promotion. Les données seront supprimées à l'expiration des obligations légales relatives à la conservation.
3. Uniquement avec votre consentement explicite, HP peut vous contacter par e-mail pour vous informer sur des produits, des services et/ou une assistance. Ces informations peuvent avoir trait aux nouveaux produits ou aux offres spéciales. Il peut même s'agir d'une invitation à participer à une étude de marché.
4. HP reconnaît que la vie privée est un droit humain fondamental et reconnaît également l'importance de la protection des données, de la sécurité et de la vie privée de nos clients et partenaires dans le monde entier.
5. Pour en savoir plus sur les pratiques et les politiques de confidentialité de HP, veuillez consulter notre Avis sur les droits en matière de données et notre Déclaration de confidentialité sur le site <https://www.hp.com/be-fr/privacy/privacy.html>. Si vous souhaitez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition ou de suppression, veuillez utiliser le « Formulaire de commentaires sur la Confidentialité » disponible à l'adresse https://legalops.hp.com/portals/apps/61a910c70245286a3c002c0d/atoms/new?anon_lang=fr.

H. Généralités

1. Le Cashback ne sera pas accordé à un Participant qui : a) n'a pas acheté un Produit Éligible HP dans la Période de Promotion ; et/ou b) n'a pas renseigné correctement le formulaire de demande ; et/ou c) n'a pas fourni de Preuve d'achat ; et/ou d) n'a pas envoyé sa demande durant la Période de Soumission ; et/ou e) n'est pas parvenu de quelque manière que ce soit à se conformer aux présentes Conditions générales, telles que déterminées à la seule discrétion de HP.
2. HP se réserve le droit d'examiner toutes les demandes de Cashback afin de s'assurer que les Conditions générales de la Promotion ont été respectées et de demander des informations supplémentaires concernant les demandes et les documents associés. Les participants qui auront abusé du programme seront exclus. HP se réserve le droit de poursuite judiciaire.
3. En cas de demandes fausses, erronées ou de paiements excessifs envoyés par le participant ou effectués par HP, alors soumis à l'envoi par HP d'un préavis écrit de moins de 28 jours, le participant devra repayer ou rembourser ces paiement faux, erronés ou ces paiements excessifs, et le participant devra dégager HP de toute responsabilité et d'indemniser HP contre toute responsabilité, demande et obligations fiscales éventuelles dans ces circonstances.
4. Toute la documentation envoyée dans le cadre de cette Promotion devient la propriété de HP et ne sera pas retournée. L'envoi d'une documentation fautive, incorrecte, trompeuse ou frauduleuse peut se traduire par la disqualification de cette Promotion et des futures promotions HP et peuvent entraîner des poursuites à l'encontre de son auteur.
5. Le Participant accepte de dégager HP de toute responsabilité, de réclamations, de dommages-intérêts et d'obligations fiscales qui pourraient apparaître dans ces circonstances.
6. Dans la mesure autorisée par la loi applicable, la Société organisatrice ne sera pas responsable de ce qui suit : (a) l'impossibilité de recevoir les demandes envoyées en raison de défaillances de transmission ou d'autres conditions hors de son contrôle raisonnable ; (b) des demandes ou des transmissions tardives, perdues, mal acheminées ou endommagées ; (c) des dysfonctionnements ou des pannes liées à des ordinateurs ou des communications ; (d) des interruptions, des pertes ou des dommages dus à des événements hors du contrôle de la Société organisatrice ; (e) les défaillances techniques, matérielles, logicielles, les pannes de serveur, de site Web, ou toute autre défaillance ou dommage de tout nature dans la mesure où ils empêchent le Participant ou le gênent pour participer à la Promotion ; (f) toute erreur



d'impression ou de typographie dans tous les supports associés à la Promotion ; ou (g) toute perte, tout dommage ou toute blessure de quelque nature que ce soit causé(e) aux Participants en vertu de la présente Promotion. Toutefois, aucun élément des présentes Conditions générales ne doit entraîner une exclusion ou une restriction de la responsabilité de HP en cas de décès ou de blessure des Participants, dont il a été prouvé qu'ils étaient imputables à la négligence de HP.

7. La Société organisatrice ne sera pas responsable de toute interruption de la Promotion, que ce soit en raison d'un cas de force majeure ou d'autres facteurs hors du contrôle de la Société organisatrice.
8. HP se réserve le droit de modifier les Conditions générales à tout moment et sans préavis.
9. HP peut annuler la présente Promotion ou la retirer à tout moment sans préavis.
10. Les décisions de HP concernant tous les aspects de la présente Promotion seront définitives et exécutoires.
11. La présente Promotion est soumise aux lois du pays de la Société organisatrice. En cas de litige, les tribunaux du site de la Société organisatrice seront compétents.

ANNEXE 1 : PRODUITS ÉLIGIBLES HP.

Veillez consulter la page www.hp.com/be/superpromo pour obtenir une liste des Produits Éligibles HP.

Numéro de référence	Produit	Cashback	Plus de cashback à l'inscription à Instant Ink	Cashback total
405U3B	HP OfficeJet Pro 8122e	€ 15.00	€ 15.00	€ 30.00
405U7B	HP OfficeJet Pro 8124e	€ 15.00	€ 15.00	€ 30.00
405U8B	HP OfficeJet Pro 8125e	€ 15.00	€ 15.00	€ 30.00
40Q45B	HP OfficeJet Pro 8132e	€ 15.00	€ 15.00	€ 30.00
40Q46B	HP OfficeJet Pro 8134e	€ 15.00	€ 15.00	€ 30.00
40Q47B	HP OfficeJet Pro 8135e	€ 15.00	€ 15.00	€ 30.00
403X8B	HP OfficeJet Pro 9120e All-in-One Printer	€ 20.00	€ 20.00	€ 40.00
403X7B	HP OfficeJet Pro 9122e All-in-One Printer	€ 20.00	€ 20.00	€ 40.00



403X5B	HP OfficeJet Pro 9125e All-in-One Printer	€ 20.00	€ 20.00	€ 40.00
404M5B	HP OfficeJet Pro 9132e All-in-One Printer	€ 20.00	€ 20.00	€ 40.00
404M6B	HP OfficeJet Pro 9135e All-in-One Printer	€ 20.00	€ 20.00	€ 40.00
53N95B	HP OfficeJet Pro 9720e	€ 25.00	€ 25.00	€ 50.00
537P6B	HP OfficeJet Pro 9730e	€ 35.00	€ 35.00	€ 70.00